

Réunion annuelle de

Mega Florestais

en Chine



RÉFORME DES FORÊTS PUBLIQUES
ET CROISSANCE VERTE APRÈS
L'ACCORD DE PARIS

19-22 AVRIL 2016

XISHUANGBANNA, PROVINCE DU
YUNNAN, R. P. DE CHINE

• ANTÉCÉDENTS •

MegaFlorestais est véritablement un forum unique : ce réseau informel rassemble les dirigeants des institutions chargées de la gestion des forêts dans les 12 pays les plus boisés du monde, et les aide à améliorer la gouvernance forestière et à trouver des solutions pour affronter les défis qui se présentent à eux. Au cours de ses 10 années d'existence, le forum s'est rapidement avéré un outil efficace pour accélérer l'apprentissage, l'innovation et la mise en œuvre d'un ensemble commun de politiques novatrices dans les institutions forestières, et ce de trois façons :

● INFORMER

Créer un cadre permettant aux dirigeants forestiers d'échanger des expériences et des idées dans un contexte informel, d'accorder leurs visions du monde et de repartir avec des informations, des concepts, des approches et des politiques novatrices, utiles à affronter les défis qui se posent à eux.

● INFLUENCER

Promouvoir la mise en œuvre de pratiques et de politiques nouvelles pour le renforcement de la gouvernance et des institutions forestières. Permettre aux dirigeants forestiers d'être mieux informés et équipés pour les négociations nationales et internationales.

● CIBLER LES IMPACTS

Renforcer la capacité des dirigeants à anticiper les questions émergentes et contribuer à générer et diffuser des enseignements et des bonnes pratiques qui peuvent être utiles à d'autres pays. Accélérer l'innovation et l'application de mesures qui soutiennent les objectifs clés en matière de politique forestière.

• ANTÉCÉDENTS •



MegaFlorestais a été créé en 2005 par un petit groupe de dirigeants d'institutions forestières qui s'était réuni lors d'une conférence à Beijing, en Chine, convoquée par l'Initiative des droits et ressources (RRI), l'Administration publique en charge des forêts chinoises (SFA) et le Centre chinois de politique agricole (CCAP), avec pour but de discuter de la réforme foncière dans les forêts publiques. Ces responsables, venus du Brésil, de la Chine, du Mexique et des États-Unis, ont évoqué le peu d'occasions qu'ils avaient d'aborder dans leurs pays les vraies questions qui touchent aux forêts : des problèmes comme le changement climatique et les feux de forêt, la volatilité des marchés de produits forestiers et son impact sur la gestion forestière, la déforestation, les nouvelles demandes et pressions pesant sur les terres boisées, ou encore le déclin du soutien donné aux institutions forestières au sein de leurs propres gouvernements. Depuis, le groupe se réunit une fois par an et s'est élargi pour inclure

aujourd'hui la plupart des pays boisés, atteignant ainsi une représentation de près de la moitié des forêts mondiales.¹

Au cours de cette onzième réunion de MegaFlorestais, qui s'est tenue à Jinghong, Xishuangbanna, dans la province chinoise du Yunnan, les responsables des institutions chargées des forêts publiques et des questions foncières dans 10 pays (Brésil, Canada, Chine, RDC, Indonésie, Kenya, Mexique, Pérou, Suède et États-Unis) se sont réunis pour discuter des conséquences de l'Accord de Paris sur le climat, des défis de la réforme des forêts publiques et des opportunités créées par la croissance verte dans le secteur forestier. Huit experts internationaux ont assisté à la réunion pour partager leur savoir et stimuler la réflexion. La réunion a une fois encore appliqué la règle de Chatham House, qui garantit à tous les participants la possibilité de s'exprimer librement, loin des pressions politiques.

¹ Pour plus d'informations, visitez www.megaflorestais.org.

• PREMIÈRE JOURNÉE •

SESSION D'OUVERTURE

Au nom de la SFA, le Vice-Ministre Chen Fengxue a souhaité une chaleureuse bienvenue aux participants et réitéré l'importance de cette réunion de MegaFlorestais, qui se tient dans un contexte d'élan renouvelé pour la gouvernance des forêts, généré par la récente adoption des Objectifs de développement durable et de l'Accord de Paris sur le climat. Il a souhaité que les discussions de la semaine contribuent à élaborer davantage l'agenda forestier mondial.

Zhang Dengliang, Vice-Gouverneur de la province du Yunnan, a exprimé sa joie d'accueillir la réunion dans le Yunnan où les forêts constituent un bien essentiel et représentent près de 17% du PIB régional. Il a indiqué que le principal objectif de son bureau est de promouvoir la durabilité afin de conjuguer prospérité économique et respect de l'environnement.

Sally Collins, ancienne Directrice adjointe du Service des forêts des États-Unis, et Glenn Mason, Ministre adjoint au Service canadien des forêts - Ressources naturelles Canada, actuellement Co-Présidents du réseau MegaFlorestais, ont souligné l'originalité du réseau, qui permet aux dirigeants d'évoquer de façon informelle les questions cruciales relatives aux forêts, de partager des idées et des innovations, et d'identifier collectivement des manières de mieux gérer les forêts.

Andy White, Coordinateur de l'Initiative des droits et ressources (RRI) –co-organisatrice de la réunion, RRI assure par ailleurs le Secrétariat du réseau MegaFlorestais– a souligné que gérer les forêts est une tâche encore plus difficile aujourd'hui en raison des défis qui se posent au niveau mondial, tels que le changement climatique et une demande accrue de la part de diverses parties prenantes. Les forums comme MegaFlorestais vont peut-être prendre plus d'importance que jamais pour accélérer l'apprentissage et l'échange, et contribuer à transformer

les défis à venir en opportunités. Il a également apprécié la localisation de cette réunion annuelle dans le Yunnan. Il a souligné le lien commercial historique que la province entretient avec le Myanmar, la RDP Lao et le Vietnam voisins, ainsi que la transition de ses forêts, qui affichaient un taux élevé de déforestation dans les années 1990 et qui subissent actuellement des tensions entre conversion des sols en plantations et préservation de la biodiversité. Il a également signalé la profonde diversité ethnique du Yunnan, avec 26 minorités.

Wan Yong, Directeur général adjoint du Service forestier du Yunnan, a souligné la riche biodiversité de la province, également connue comme le « royaume de la faune et de la flore. » Elle a été identifiée comme priorité écologique, et l'investissement forestier y a atteint 5,2 millions USD par an sur les cinq dernières années. Plus de 4 millions d'hectares (Mha) se trouvent sous gestion forestière et 28 millions d'arbres ont été plantés. Comme les participants ont pu le constater au cours de la journée de visite sur le terrain, l'objectif de politique nationale qui consiste à obtenir des avantages à la fois économiques et écologiques s'accomplit par la promotion d'initiatives telles que la plantation multi-niveaux dans les plantations de caoutchouc. Cette initiative en particulier permet de prendre en compte l'importance de ces plantations pour la vitalité économique des communautés.

• DEUXIÈME JOURNÉE •

VISITE SUR LE TERRAIN



La première étape de cette visite sur le terrain était la **Base expérimentale de plantation écologique du caoutchouc, de l'Institut de cultures tropicales du Yunnan**, qui s'étend sur 80 hectares à 1 km au nord de la ville de Jinghong. Cette base est conçue comme une plateforme pour la recherche et l'expérimentation sur la culture du caoutchouc, et comme projet pilote d'un nouveau modèle visant à générer un rendement économique élevé, tout en augmentant les revenus des agriculteurs locaux et en renforçant la protection de la biodiversité. Les plantations de caoutchouc subissent depuis toujours des problèmes liés aux insectes et aux maladies. Le site emploie de nouveaux modes de culture, notamment par couches superposées, pour améliorer l'efficacité de l'utilisation des sols. Environ 70% des terrains sont plantés de 2 variétés supérieures d'hévéas, et le reste est semé de 40 espèces d'arbres productifs, y compris des arbres fruitiers. Des méthodes vertes de contrôle biologique ont été adoptées pour prévenir les maladies et les nuisibles, ainsi que des méthodes spécifiques de fertilisation. La récolte du caoutchouc est également plus durable : les arbres ne sont prélevés qu'une fois tous les 4 jours, et non quotidiennement comme c'est le cas dans la plupart des plantations du Sud-Est asiatique.

Le groupe a ensuite visité la **Vallée des éléphants sauvages**, qui s'étend sur 369 ha, à 36 km au nord

de la ville, au cœur de la réserve naturelle nationale de Mengyang. Avec pour objectif de « devenir une zone de conservation de la vie sauvage de niveau international », la Vallée comprend un centre d'élevage d'éléphants asiatiques (qui a déjà sauvé 8 éléphants sauvages), un parc thématique national et une zone d'écotourisme international.

Enfin, le groupe s'est arrêté dans le village **Manzhang**, situé aux abords de la réserve naturelle nationale de Xishuangbanna. Manzhang, qui signifie « Village aux éléphants » en langue Dai, servait de base d'entraînement des éléphants de guerre pour les commandants locaux il y a plusieurs centaines d'années. Le village est désormais un site historique qui célèbre la culture Dai et il tire la plupart de ses ressources de ses activités culturelles et éco-touristiques.

En plus de stimuler les échanges entre participants, la visite sur le terrain a permis de constater différentes façons de promouvoir la biodiversité et a souligné l'importance de soutenir la recherche et l'innovation scientifiques dans le secteur forestier, et de générer des conditions propices à la cohabitation des populations et de la vie sauvage –des thèmes essentiels pour avancer sur la voie de l'économie verte.

• TROISIÈME JOURNÉE •

SESSION 1 :

Aperçu mondial après l'Accord de Paris : l'avenir des forêts, de l'industrie forestière et du commerce

Dans un premier temps, Andy White a présenté ses réflexions sur les incidences et opportunités de l'Accord de Paris sur le climat en ce qui concerne les institutions forestières. Le texte constitue un accord historique –bien qu'inapproprié– pour reconnaître le rôle potentiel des forêts dans l'atténuation des changements climatiques. Les forêts ont un rôle central en matière de protection et de restauration, et elles ont été citées dans de nombreuses Contributions prévues déterminées au niveau national (CPDN, engagements nationaux de réduction des émissions de CO₂). Cependant, les CPDN actuelles parviendront vraisemblablement à limiter l'augmentation de la température à 3 degrés, ce qui dépasse largement l'objectif de 1,5 degrés Celsius. Si bien la société civile s'attendait à des engagements et garanties plus ambitieux en matière de droits humains, le texte contient tout de même des engagements sociaux majeurs (notamment le respect des droits des populations autochtones et des communautés) dans son préambule, et s'est accompagné de nombreuses initiatives et engagements sans précédents de la part du secteur privé, des autorités infranationales, des villes et des communautés partout dans le monde. Malgré cet élan, le contexte global va s'avérer difficile pour le secteur forestier : avec la persistance des aléas climatiques et l'augmentation des pressions sur les forêts, celles-ci pourraient se transformer en sources d'émissions au lieu de réservoirs. La gestion des forêts sera de plus en plus coûteuse (pour faire face aux incendies, aux infestations de nuisibles, à la remise en état, etc.) et compliquée (davantage de demandes, d'acteurs et de secteurs concernés). Le cœur de son message était que les institutions forestières d'aujourd'hui, les droits de propriété, les marchés et les technologies du secteur forestier ne sont pas prévus pour la « nouvelle normalité » qui



présente des situations forestières drastiquement différentes en raison du changement climatique. La capacité des pays à conserver leurs forêts dépend de leur volonté à réorganiser leurs institutions et à tirer profit du nombre croissant de collectivités nouvelles, plus puissantes, qui placent certains de leurs intérêts dans les forêts.

Don Roberts, Président de Nawitka Capital Advisors Ltd., a souligné que l'Accord de Paris ne contient pas de mesures concrètes ni de financements solides pour faire face au changement climatique. Néanmoins, il promeut une approche ascendante qui, associée à la chute des coûts des technologies énergétiques propres, inspire plus de confiance en un possible avenir sobre en carbone. Concernant spécifiquement les forêts, **l'article 5 de l'Accord encourage la conservation et l'amélioration de la situation des forêts, sans pour autant fixer d'obligations « spécifiques par pays. »** À bien des égards, le changement climatique offre de grandes opportunités aux forêts car le secteur forestier peut aider à atténuer ses effets en offrant des alternatives à l'électricité issue des énergies fossiles, aux transports, à l'industrie des produits chimiques et à celle des matériaux de construction. Dans ce contexte, les gouvernements devraient contribuer **en investissant dans des projets de bioénergie plus attractifs** et en prenant des mesures pour atténuer et prévenir les risques. Pour les institutions forestières, il sera indispensable de promouvoir la transforma-

tion de la biomasse et de travailler avec d'autres secteurs pour concevoir et mettre en œuvre des stratégies, des politiques et des réglementations harmonisées en matière de bioénergie.

Les institutions forestières doivent agir moins en « gestionnaires de forêts » et plus en « gestionnaires fonciers. »

Don Roberts,
Président de Nawitka Capital Advisors Ltd

Xu Jintao, Directeur du Centre chinois pour l'énergie et le développement, a également présenté [les préoccupations environnementales au niveau national et la nouvelle voie de développement par la croissance verte adoptée en Chine](#). Il a souligné que les nouvelles politiques et mesures publiques ont produit les résultats escomptés en matière de qualité de l'air et de l'environnement. Ces efforts devront cependant se poursuivre avec des mesures plus strictes, à la fois aux niveaux local et régional, notamment par rapport aux transferts de polluants. **À défaut de telles mesures, il sera impossible de tenir les engagements pris à Paris ; et le défi sera d'accélérer la transition vers un développement économique plus propre.** Le secteur forestier jouera sans aucun doute un rôle central et bénéficiera certainement d'investissements dans les 5 prochaines années. On attend une plus forte productivité forestière et une hausse de l'extraction de matériaux de constructions ; par ailleurs, une avancée plus prononcée en faveur des bioénergies est en cours d'évaluation.

La discussion qui a suivi a mis en lumière qu'il n'existe pas de solution unique valable pour tous, et que chaque pays doit trouver la bonne combinaison de mesures et de technologies pour réduire ses émissions de CO₂ et adopter une nouvelle démarche dans le sens de l'économie verte. Évidemment, le marché restera une force puissante, mais les gouvernements peuvent impulser le secteur privé et promouvoir des incitations, notamment à travers leurs politiques fiscales.

Après cette discussion, les dirigeants d'institutions chargées des forêts publiques ont **abordé les difficultés les plus urgentes et les opportunités**, y compris la mise en œuvre de nouvelles réglementations et l'importance **d'inclure les communautés dans le pro-**



cessus de prise de décisions et de gestion forestière, ainsi que les femmes, qui constituent une part importante de la main d'œuvre dans les zones boisées. La clarification des droits fonciers et de tenure a également été présentée comme un élément clé de la planification territoriale et de la bonne mise en application des lois et des réglementations. Les dirigeants ont évoqué plusieurs initiatives positives prises dans leurs pays, y compris des partenariats avec le secteur privé visant à promouvoir l'investissement dans les services fournis par les bassins hydrologiques aux États-Unis, le processus de consultation sur les nouvelles réglementations forestières mené à bien au Pérou avec des organisations de la société civile et des peuples autochtones, le développement d'un cadastre rural environnemental solide au Brésil, et le soutien aux systèmes de bioénergie des communautés des Premières nations au Canada à travers le programme de foresterie aborigène.

Une gestion appropriée des terres n'est pas simplement efficace d'un point de vue économique, c'est également une source de paix.

S.E. Gustave Booloko,
Ministre des affaires foncières, RDC

À la fin de cette journée, les leaders de MegaFlorestais ont signé un « Accord des dirigeants d'institutions forestières » soulignant « l'importance du rôle [joué par MegaFlorestais] dans l'accélération de l'apprentissage et de l'innovation parmi les dirigeants d'institutions forestières publiques depuis plus d'une décennie. » Par ce document officiel, ils ont également exprimé leur « soutien continu aux travaux du réseau MegaFlorestais. »

• QUATRIÈME JOURNÉE •

SESSION 2 :

Difficultés et leçons à tirer pour repenser les forêts publiques et engager les communautés locales

Kundan Kumar, Directeur du Programme Asie de RRI, a ouvert la session par un [aperçu global des réformes des forêts publiques](#), en soulignant que même si ces réformes peuvent prendre des formes variées –juridique (au Pérou), judiciaire (au Canada) ou administrative (en Inde)–, elles peuvent se classer en 3 grandes catégories : 1. La décentralisation ou la modification des responsabilités de gouvernance forestière vers des niveaux inférieurs de gouvernement ; 2. La gestion communautaire collaborative/participative des forêts, avec le transfert de droits de gestion ou d'accès vers les communautés locales ; et 3. La restitution, avec transfert des droits de propriété des terres forestières aux communautés locales, aux peuples autochtones, aux ménages ou à des entreprises. L'expérience montre que **des cadres juridiques et des systèmes règlementaires clairs, une volonté politique au niveau interministériel et un suivi multipartite sont des composantes essentielles à la mise en œuvre réussie de ces réformes.**

Wei Guihong, Professeur à l'Université de foresterie de Beijing, a informé le groupe du [processus de réforme des forêts étatiques en Chine](#), qui s'inscrit après celle des forêts collectives qui a conduit à la restitution de quelques droits aux ménages. Lancée en 2003, cette nouvelle réforme constitue une entreprise gigantesque : elle concerne près de 5000 exploitations agricoles en forêts étatiques (établissements publics gérés comme des entreprises) qui s'étendent sur 31 provinces et emploient 750 000 personnes. De la même façon, les **régions de forêts étatiques** sont également en cours d'examen. En général, la réforme vise à augmenter le revenu issu des terres boisées étatiques, en améliorant les infrastructures locales, la gestion forestière et les moyens de subsistance des travailleurs et des

populations locales. Le plan de réforme des forêts étatiques a été adopté en 2015 et des projets pilotes sont actuellement en cours.

Doug Konkin, ancien Ministre adjoint aux forêts, aux territoires et aux ressources naturelles de Colombie Britannique (CB), Canada, a cité comme exemple concret de restitution de propriétés foncières aux peuples autochtones [sa récente expérience en tant que négociateur principal des accords économiques avec les Premières nations au niveau provincial](#), suite à la décision de 2014 par laquelle la Cour Suprême a donné à la nation Tsilhqot'in un droit de propriété sur 1 750 km². L'effet le plus positif du processus de négociation entre le gouvernement de CB et la nation Tsilhqot'in est d'avoir initié un **changement de stratégie avec les peuples autochtones, ceux-ci n'étant plus perçus comme des adversaires mais comme des collaborateurs.** Cela a préparé le terrain pour une coopération encore plus étroite avec eux, qui conduira peut-être à une gouvernance renforcée, à une certaine justice sociale et au développement économique.

Il ne suffit plus d'avoir des experts forestiers qui défendent la foresterie. Les institutions forestières doivent élargir leur champ d'action et trouver des moyens d'influencer et d'aider les autres secteurs, et viser des objectifs politiques plus larges.

Doug Konkin,
Ancien Ministre adjoint aux forêts, aux territoires et aux ressources naturelles de Colombie Britannique (CB), Canada

Questions et discussion

Cette session a donné aux nombreux dirigeants présents de quoi réfléchir sur les difficultés que suppose l'engagement des communautés locales dans le processus de réforme, et particulièrement sur la **méfiance générale des communautés envers leurs gouvernements**. Certains dirigeants étaient également inquiets concernant la capacité des peuples autochtones et des communautés locales à gérer leurs terres de façon durable et à les préserver des puissants acteurs en jeu, puisqu'ils vivent souvent dans la pauvreté. Les experts en ont répondu que la reconnaissance des droits est un facteur clé dans cette discussion : la recherche a démontré que lorsque les peuples autochtones et les communautés locales disposent de droits légalement reconnus et appliqués, la déforestation et les émissions de carbone tendent à être considérablement inférieures dans les forêts



communautaires que dans les zones situées en dehors de ces forêts,² et que la foresterie communautaire offre de meilleures chances de générer des bénéfices économiques tout en permettant une gestion durable des forêts, comme cela a été le cas au Mexique et au Guatemala. D'un autre côté, des droits communautaires faibles ou non appliqués sont associés à des taux plus élevés de déforestation, d'émissions de gaz à effet de serre, de conflits, de risques pour les investisseurs et d'accaparements de terres. Ainsi, **les gouvernements pourraient concevoir la reconnaissance des droits communautaires comme une stratégie à bas coût pour atténuer le changement**

climatique et la pauvreté.

Après cette discussion, Solange Bandiaky-Badji, Directrice du Programme Afrique de RRI, a présenté une nouvelle institution unique en son genre, placée sous l'aile de RRI : le **Fonds international pour la tenure foncière et forestière** (« Fonds pour la tenure »).³ Exclusivement axé sur la sécurisation des droits collectifs sur les terres et les forêts, le Fonds soutient les peuples autochtones, les organisations de la société civile et les institutions gouvernementales de deux façons : 1. En promouvant la mise en application à plus grande échelle des politiques et législations de réforme de la tenure foncière et forestière ; et 2. En permettant aux gouvernements et communautés de tester de nouveaux modèles, stratégies et approches. Mme Bandiaky-Badji a montré comment se déroule la collaboration avec les gouvernements dans les 6 projets pilotes (Cameroun, Indonésie, Liberia, Mali, Pérou et Panama). Dans le contexte actuel, peu de bailleurs de fonds sont disposés à financer des réformes de la tenure, donc le Fonds pour la tenure est perçu comme un outil utile et peu coûteux permettant aux gouvernements d'accomplir des progrès dans ce sens. Les dirigeants d'institutions forestières se sont montrés intéressés par cette institution et nombre d'entre eux ont souligné que la reconnaissance et la titularisation des droits fonciers sont essentielles à la gestion des ressources naturelles et au développement socio-économique.

Table ronde sur les réformes des forêts publiques

- Les principaux motifs de réforme énumérés ont été les suivants : la justice sociale et le transfert de droits aux communautés, le développement économique, l'attraction d'investisseurs privés, la réduction de la déforestation et la mise en œuvre de modèles de gestion des ressources naturelles plus efficaces et plus souples, entre autres.
- Les principales leçons avancées par les experts internationaux ont été les suivantes : 1. Il n'existe pas de modèle « prêt-à-porter », chaque pays doit trouver la formule qui lui convient le

² WRI et RRI. 2014 Sécuriser les droits pour lutter contre le changement climatique. World Resources Institute et Initiative des droits et ressources, Washington, D.C. Disponible sur : http://rightsandresources.org/fr/publication/securing-rights-combating-climate-change-how-strengthening-community-forest-rights-mitigates-climate-change/#.V2G_lfkrI2w

³ Pour plus d'informations, visitez www.thetenurefacility.org.

mieux ; 2. Les réformes sont épisodiques, mou-
vementées par nature et dépendent souvent
d'une occasion politique limitée, à moins que
d'autres pressions n'entrent en jeu (par exem-
ple, une décision judiciaire ou commerciale, la
société civile, la communauté internationale, le
secteur privé) ; 3. Les réformes réussies sup-
posent la collaboration avec toutes les parties
prenantes et les autres ministères/secteurs, et
requièrent une mise en application solide ;
4. Procéder par projets pilotes avec un élar-
gissement subséquent est souvent la manière la
plus facile et la moins coûteuse d'avancer et de
susciter l'adhésion ; et 5. Les gouvernements ne
doivent pas percevoir la décentralisation ou la
restitution comme une perte de pouvoir, mais
comme un moyen de devenir plus efficaces et
plus forts. La Chine en est un excellent exem-
ple. Elle est allée plus loin que n'importe quel
autre pays en restituant des droits sur les forêts
collectives directement aux ménages.

Les pays africains veulent attirer des investisseurs et devenir des pays émergents, c'est pourquoi ils conduisent des réformes foncières. Si les droits ne sont pas garantis, les risques sont trop élevés et les investisseurs restent prudemment à distance.

Solange Bandiaky-Badji,
Directrice du Programme Afrique de
l'Initiative pour les droits et ressources

SESSION 3 :

Le rôle des forêts et des institutions forestières dans la croissance verte après l'Accord de Paris

Don Roberts a présenté [les nouveaux développements de la croissance verte dans le monde](#). Si les investissements dans les énergies renouvelables (principalement solaire et éolienne) ont établi de

nouveaux records l'année dernière grâce aux pays en développement, ceux de la bioénergie sont en déclin. Cependant, la bioénergie peut offrir de grandes opportunités pour les pays en développement où la biomasse est largement disponible et constitue une des sources les moins coûteuses d'énergie renouvelable (par exemple, des centrales bioélectriques à petite échelle, les usines à biocarburant cellulosique). **Les institutions forestières doivent rester attentives à ces opportunités, travailler avec les autres ministères et institutions, et contribuer à créer de bonnes conditions d'accueil pour les capitaux à investir.**

Doris Capistrano, Conseillère principale du Partenariat ASEAN-Suisse sur la foresterie sociale et le changement climatique, a évoqué [la croissance verte et le rôle de la foresterie sociale dans l'Association des nations du Sud-Est asiatique \(ASEAN\)](#). **La croissance économique dans la région s'est faite au détriment de l'environnement** ; en fait, si le coût de la perte en biodiversité était pris en compte, le revenu national des pays en serait réduit de 19% en moyenne. La croissance verte occupe une place prioritaire dans l'agenda politique, et **les pays vont certainement changer leurs pratiques au cours de la prochaine décennie**. L'autre contribution significative à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation sera le **soutien continu à la foresterie sociale dans la région**.

Table ronde sur la croissance verte

Les recommandations suivantes ont émergé de la discussion :

- Créer un environnement positif pour le développement de la foresterie et adopter une approche foncière plus large : **connecter la foresterie aux autres secteurs** (eau, environnement, agriculture, extraction minière, aménagement du territoire, etc.) et souligner ses contributions actuelles et potentielles. Ceci devrait conduire à une augmentation significative des revenus, mais demandera quelques ajustements : des institutions forestières plus flexibles et innovantes, des dirigeants devant adopter différents rôles (y compris ceux de négociateur, d'homme politique...), et une formation diversifiée pour leur personnel.
- **Investir dans le renforcement des capacités**

institutionnelles : il sera essentiel pour les institutions forestières de développer les compétences de leur personnel à différents niveaux, de promouvoir l'innovation, et de soutenir une recherche poussée dans la foresterie pour élaborer de nouveaux produits compétitifs et accroître la valeur du secteur forestier.

- **Surveiller les marchés et les nouvelles technologies en quête de nouvelles opportunités, en faisant attention aux informations biaisées.** Par exemple, on assiste à une explosion des bonds verts, mais ils ne sont pas définis clairement et on ne sait pas dans quelle mesure ils sont liés à des énergies renouvelables. Il ne conviendra de les prendre au sérieux que lorsqu'ils auront été clarifiés et des taux d'intérêts attractifs auront été mis en place (ce qui dépend des gouvernements).
- **Fixer des objectifs politiques** pour orienter le marché vers des pratiques plus durables et/ou des technologies plus propres (mais rester axés sur les résultats et laisser le marché décider des actions spécifiques).
- **Créer des conditions propices pour attirer des investisseurs sur le long terme, non opportunistes, et alimenter leur intérêt** (en conservant les arbres, en réduisant le risque lié à la tenure, en garantissant des politiques stables et prévisibles, etc.). Faire attention aux obstacles réglementaires et trouver la manière d'encourager les modèles de foresterie sociale/communautaire.

Le budget de mon agence a diminué mais cela nous a poussés à être plus créatifs et à travailler avec d'autres acteurs. Nous essayons d'identifier un problème rencontré par un autre ministère et établir des connexions avec les forêts et de voir comment nous pouvons contribuer à résoudre ce problème. Par exemple, nous avons plaidé avec succès pour inclure la question des titres de propriété au

sein du Conseil intergouvernemental des affaires sociales et du Ministère du développement social et de l'inclusion qui voient maintenant la question des titres fonciers comme une condition préalable à la promotion de l'inclusion.

Fabiola Muñoz Doderó,
Directrice exécutive, Service national des forêts et de la faune, Pérou

• CINQUIÈME JOURNÉE •

SESSION 4 :

Quel avenir pour les institutions forestières dans un monde post-Paris ?

La dernière matinée de la réunion était libre pour permettre une discussion sur le rôle des institutions forestières dans le monde après l'Accord de Paris : quelles sont les nouvelles difficultés et opportunités pour les instances chargées des forêts, quels sont les enseignements tirés, et quelles mesures peuvent prendre leurs dirigeants pour les faire opérer plus efficacement ?

Les dirigeants et experts ont identifié plusieurs façons de maintenir la pertinence des institutions forestières, et de garantir une efficacité accrue de leurs activités :

- **Mieux articuler le caractère unique du secteur forestier et ses contributions à la société** (par exemple, la qualité de l'eau, la sécurité alimentaire, l'atténuation de la pauvreté, le stockage de carbone, la préservation de la biodiversité, les médicaments, le logement). Tous les participants ont admis que les contributions de la foresterie ne sont pas adéquatement évaluées, et une action possible serait de poursuivre conjointement une meilleure reconnaissance de leur valeur tout au long de la chaîne d'approvisionnement. La FAO, par exemple, sous-estime l'impact du secteur forestier dans l'économie parce qu'elle ne tient compte que des emplois directs.
- **Admettre les changements et la perte de prérogatives des structures traditionnelles au profit d'un nouveau mandat, plus souple, pour les institutions forestières.** Dans de nombreux pays, les institutions forestières ont perdu de leur pouvoir par rapport à d'autres ministères, elles ont subi des coupes budgétaires et leur rôle s'est modifié. Mais cela représente en fait

Les institutions forestières doivent se poser en co-gestionnaires de paysages boisés dans un sens plus large, renforcer leur capital social et être perçues comme des intermédiaires dignes de confiance. Ce serait une bonne façon de prendre la tête du peloton.

**Doris Capistrano, Conseillère principale,
Partenariat ASEAN-Suisse sur la foresterie sociale et le changement climatique**

une occasion de se défaire des cadres rigides, d'aller vers une plus grande simplicité, et de travailler de façon différente. À l'avenir, les institutions forestières devront avoir pour mission de **tisser des liens avec les autres secteurs/ ministères et de mettre en lumière les façons dont la foresterie peut contribuer aux objectifs politiques généraux, pour résoudre les problèmes imbriqués et complexes qui se posent aux gouvernements et à la société** (changement climatique, pauvreté, sécurité alimentaire, catastrophes naturelles, sécurité de la ressource en eau, etc.). Elles doivent surveiller l'environnement en permanence et se présenter comme des agents de résolution de problèmes en apportant de l'innovation, des réseaux, des idées pouvant être adaptées à d'autres secteurs (par exemple, la certification, la gestion durable des forêts, le réseau de forêts modèles). Ceci permettra aux institutions forestières de **recupérer à la fois du pouvoir et de l'influence.**

Alors que la moitié de la population mondiale vit dans des zones urbaines, la foresterie urbaine est un excellent point de départ.

- Une option possible serait d'éliminer l'institution forestière classique et de la remplacer par une autre, plus intégrée, axée sur la « terre » et non plus seulement sur les « forêts », et **d'entreprendre ainsi un changement organisationnel majeur**. En CB, par exemple, Doug Konkin, a montré le chemin pour créer un ministère des ressources naturelles comprenant les territoires, les forêts, l'industrie minière, la vie sauvage, le secteur récréatif, etc. **Cette consolidation des responsabilités a permis la prise de décisions intersectorielles efficaces.**
- **Devenir des agents de négociation dignes de confiance/se poser en force de rassemblement** : promouvoir une gouvernance inclusive et une collaboration renforcée avec les législateurs et parlementaires, le secteur privé, la société civile, et les communautés locales, ainsi qu'avec les processus mondiaux tels que REDD+. Les institutions forestières ont beaucoup à offrir pour améliorer la planification territoriale/harmoniser les législations relatives à l'affectation des sols, et pour la reconnaissance et la protection des droits des peuples autochtones et des communautés locales. Ce sont là des responsabilités que les dirigeants chargés des forêts doivent assumer.

SESSION 5 :

L'avenir du réseau MegaFlorestais

La journée s'est terminée par une **session privée pour les dirigeants de MegaFlorestais** au cours de laquelle ils ont discuté de l'avenir du réseau. Les leaders ont pu donner leurs impressions concernant le **projet de stratégie pour les 5 prochaines années**, présenté par les Co-Présidents de MegaFlorestais et par Mary Wagner, Directrice adjointe du Service des forêts des États-Unis, qui avait accepté lors de la réunion de 2015 au Pérou de conduire un sous-groupe de dirigeants chargé d'élaborer la stratégie. Parmi les nouvelles orientations proposées pour le réseau :

- Davantage de **co-appropriation** du réseau avec un engagement plus fort des institutions forestières et de leurs dirigeants : ceci implique une participation de haut niveau (des direc-

teurs d'institutions ou de leurs adjoints), la volonté de prendre la tête de certaines activités, et la couverture de certains coûts, entre autres ;

- Tirer davantage profit de MegaFlorestais en **collaborant tout au long de l'année**, et pas uniquement pendant les réunions ; et
- Augmenter la présence de MegaFlorestais à travers la diffusion de publications (comme la [Rétrospective des 10 ans de MegaFlorestais](#) et [Repenser les réglementations forestières](#) toutes deux récemment publiées, ainsi que les [communiqués de presse](#) qui peuvent être diffusés dans d'autres forums internationaux).

Les dirigeants ont réaffirmé la valeur de ce réseau qui leur permet d'affronter les défis qui se posent à eux, ainsi que son rôle comme vecteur de nouvelles idées et de collaboration. Ils ont souligné que MegaFlorestais est aujourd'hui plus utile que jamais, en particulier dans le contexte post-Accord de Paris. Dans cette optique, ils ont décidé :

- d'adopter les nouvelles orientations et l'approche proposées dans la stratégie quinquennale ;
- de soutenir l'élaboration d'un nouveau modèle d'accord de partenariat et de financement en 2017 (par exemple, les institutions couvriront autant que possible les dépenses de déplacement de leur personnel, les séminaires et ateliers de MegaFlorestais suivront un modèle progressif avec des frais d'inscription, des mémorandums d'accord seront signés entre RRI et les institutions forestières intéressées pour promouvoir davantage de collaboration) ;
- d'explorer les possibilités de collaboration sur des thèmes spécifiques, tels que le registre/cadastré, l'engagement des communautés locales et des peuples autochtones, l'entretien des ressources naturelles, la promotion des meilleures pratiques/changement des mauvaises pratiques à travers des mécanismes incitatifs, et l'augmentation de la participation des femmes dans la gestion des forêts ; et
- d'entretenir une communication plus active tout au long de l'année et de contribuer aux forums internationaux clés.

Pour suivre ces orientations, le groupe a identifié les **mesures suivantes** :

- Le Secrétariat de MegaFlorestais et ses Co-Présidents parachèveront et diffuseront la

- stratégie quinquennale sur la base des commentaires fournis par les dirigeants ;
- Le Service des forêts canadien et le Secrétariat de MegaFlorestais débiteront les préparatifs pour la réunion 2017 de MegaFlorestais. Un lien de collaboration sera établi avec le Service des forêts suédois, hôte de la réunion 2018 ;
 - RRI, en tant que Secrétariat de MegaFlorestais, proposera la signature de mémorandums d'accord bilatéraux pour accroître la collaboration et lever des fonds pour MegaFlorestais ;
 - Les participants effectueront un suivi des diverses idées d'échange et de collaboration qui ont été émises pendant la réunion, en coopération avec le Secrétariat de MegaFlorestais. Ceci peut inclure, entre autres, un échange entre la RDC et le Brésil sur le cadastre rural, le partage de connaissances entre le Kenya et Doug Konkin sur l'expérience de CB, et une visite d'experts de RRI au Pérou pour évaluer les procédés de transport du bois ;
 - Une collaboration entre les institutions ou leurs dirigeants pour traiter par écrit certains thèmes critiques ; et
 - Le Secrétariat de MegaFlorestais évaluera les opportunités de collaboration avec le Réseau de foresterie Asie-Pacifique (APF-Net) et le Partenariat ASEAN-Suisse sur la foresterie sociale et le changement climatique.

À la clôture de la réunion, les responsables réunis ont remercié l'Administration publique des forêts de la Chine, le Vice-Ministre Chen Fengxue et son équipe pour l'organisation de la réunion et pour l'opportunité de découvrir une si belle partie de la Chine. Ils ont également remercié les Co-Présidents de MegaFlorestais et RRI pour leur implication et soutien à MegaFlorestais.

[Cliquez ici](#) pour télécharger l'ordre du jour de cette réunion et la liste des participants. Plus d'informations sur la réunion, les présentations et des ressources sont disponibles sur [le site internet de MegaFlorestais](#).

Les opinions exprimées ici sont celles des auteurs et ne sont pas nécessairement partagées par les organisations qui ont généreusement soutenu ce travail ou tous les partenaires de la Coalition.